



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aéroports

Question écrite n° 57466

Texte de la question

M Henri Bayard indique à M le ministre de l'équipement, du logement et des transports qu'à la suite de nombreuses réclamations formulées auprès de la direction d'Air Inter sur les retards de plus en plus fréquents des vols, cette direction argue de la saturation du trafic et indique que la mise en place de nouveaux contrôleurs aériens devrait améliorer la situation. Il lui demande donc de bien vouloir préciser quel sera le nombre de ces nouveaux contrôleurs, à quelle date ils seront mis en service opérationnel et si, à son avis, ces dispositions suffiront à résoudre ce problème des retards.

Texte de la réponse

Reponse. - La croissance du trafic aérien (comptée en nombre de vols) se poursuit à un rythme plus rapide que prévu ; le système de contrôle français, comme celui de la plupart des pays européens, n'avait pas été dimensionné en vue d'une telle croissance. Le trafic contrôlé en France est aujourd'hui supérieur de 50 p 100 à ce qu'il était en 1985 ; pour les cinq premiers mois de 1992, les mouvements ont augmenté de 7 p 100 par rapport à 1991 ; le jour le plus chargé de l'année connaît une croissance continue : 5 124 vols en 1988, 5 419 vols en 1990, 5 971 vols en 1991 ; une pointe de 6 054 vols a déjà été enregistrée le 5 juin 1992. Compte tenu de la politique de recrutement menée au cours de ces dernières années, le nombre de contrôleurs qui pourront prendre des fonctions opérationnelles après formation va s'accroître : 48 en 1992, 126 en 1993, 167 en 1994 et 1995. D'autres mesures visant à améliorer l'écoulement du trafic aérien sont prises simultanément dans les domaines opérationnels et techniques : nouvelles positions de travail, moyens informatisés plus performants, utilisation de nouvelles technologies pour les matériels radar et de visualisation. L'ensemble de ces dispositions doit permettre, à court terme, d'inverser la tendance observée en ce qui concerne les retards subis par la compagnie Air Inter face à la saturation du trafic aérien.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57466

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement, logement et transports

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1992, page 2093